



SEJOUR DECOUVERTE RANDONNEES DANS LE JURA PREMANON – SEJOUR du 19 au 26 juin 2021

OBJECTIF: Ce séjour s'adresse à des personnes désireuses de découvrir les joies de la randonnée avec une faible dénivellation dans des paysages superbes du Jura autour de Prémanon, et capables de faire un effort prolongé en moyenne altitude. C'est l'occasion de tester son aptitude à l'effort en clôturant l'année sportive par une bonne cure d'oxygénation et profiter des bienfaits de l'altitude (village à 1 120 m), au cœur du Parc naturel régional du Haut Jura, aux portes de la Suisse (45km de Genève).

HEBERGEMENT : VVF Villages Jura Les Rousses – 39220 PREMANON – Tél. 03 84 60 78 51, installé dans un écrin de verdure, avec piscine, salle de cardio-training et hammam - linge de toilette, draps et couvertures fournis, lits faits à l'arrivée)

DEROULEMENT SEJOUR

Samedi 19/06 arrivée prévue à partir de 17h – installation dans les chambres – apéritif de bienvenue et présentation du séjour

Dimanche 20 au vendredi 25/06: randonnées en étoile depuis Prémanon. Une journée de repos et tourisme et prévue le mercredi pour découvrir la région et faire un peu de tourisme – peut-être pourrions-nous faire une pause gourmande dans une cave d'affinage de Comté

Samedi 26/06 après le petit déjeuner nous quitterons notre hébergement

COÛT & CONDITIONS D'INSCRIPTION: Séjour ouvert à 28 personnes

Coût du séjour 550 € sur la base de 20 participants minimum comprenant l'hébergement en pension complète du repas du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour (sans café et vin compris), pique niques, encadrement des sorties par 2 accompagnateurs fournis par VVF.

Le certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée en moyenne montagne (en cours de validité) obligatoire est à joindre à l'inscription

Un acompte de **220 €** avec l'inscription – **2^{ème} acompte de 230 € le 15/03/2021** et le solde lors du séjour. Tous les participants doivent être licenciés. Pour les personnes non licenciées en clubs, joindre un chèque de 26,80 € pour établir la licence 2020/2021

TRANSPORT en voitures particulières avec possibilité de covoiturage (informations données sur la fiche transport avec les dernières informations du séjour) - Plusieurs trajets avec ou sans autoroute pour rejoindre PREMANON – 720 km par autoroutes depuis Bordeaux pour 7h de voyage

Afin que les acomptes soient comptabilisés par le CODEP qui doit payer l'hébergement, l'inscription est à retourner impérativement avant le 30/10/2020 à

Philippe DESPEREZ – 38, rue Jean Zubieta – 33400 TALENCE – Tél 06 75 64 82 22

SEJOUR DECOUVERTE RANDONNEES DANS LE JURA – du 19 au 26 juin 2021

NOM..... PRENOM Né(e)le
ADRESSE Tél

Section GV de LICENCE N° NON LICENCIE
Adresse Email @ (nécessaire pour recevoir le contrat)

Je peux transporter ... personnes – je souhaite être transporté(e) suivant places disponibles

Joindre :

- Un chèque d'acompte de 220 € par personne à l'ordre de CODEP 33
- Une copie licence GV ou attestation pour les licenciés en clubs
- Une demande de licence pour la saison 2020/2021 accompagnée d'un chèque de 26,80 € à l'ordre de CODEP 33 pour les personnes non licenciées en clubs.
- Le certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée, en cours de validité pour la période du séjour ou l'attestation de santé pour ceux qui ont déjà fourni un certificat ayant moins de 3 ans à la date du séjour
- Une enveloppe timbrée pour recevoir les informations si vous n'avez pas d'email